

COURS DE MATHÉMATIQUES

Chapitre n° 7 : Repérage

Niveau : Cinquième

Année scolaire

2023 - 2024

Notions abordées :

- Repérage sur une droite graduée ;
- Repérage dans le plan.

Compétences évaluées :

- Placer et repérer des points sur une droite graduée ;
- Placer et repérer des points dans le plan ;
- Connaître le vocabulaire du repérage (origine, abscisse, ordonnée).

Chapitre n° 7 : Repérage

Table des matières

I Droite graduée	2
II Repérage dans le plan	2

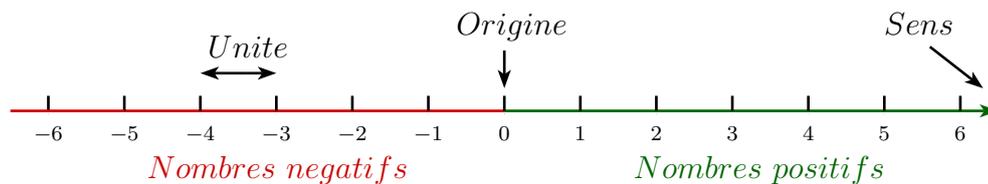
Chapitre n° 7 : Repérage

I Droite graduée



Définition :

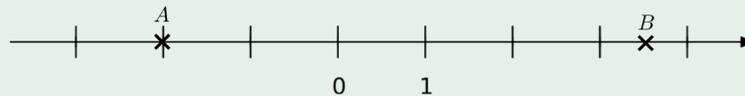
Une droite graduée est une droite qui contient un point nommé **origine**, une **unité** et un **sens**.



Sur une droite graduée, chaque point est repéré par un nombre relatif.

On dit que ce nombre est l'**abscisse** du point.

EXEMPLE.



Sur cette droite graduée, l'abscisse du point A est -2 . On note : $A(-2)$. De même : $B(2, 5)$.

II Repérage dans le plan

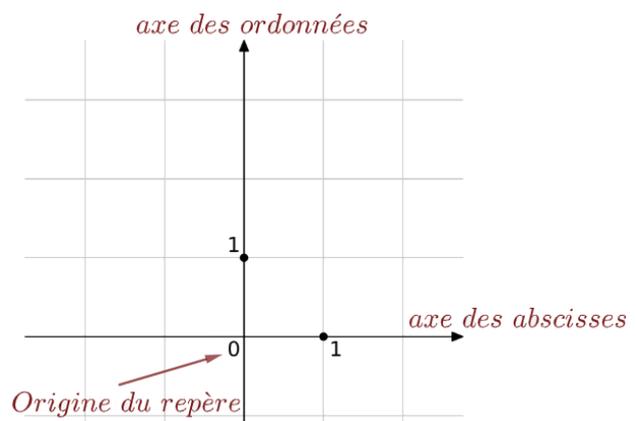


Définition :

Un **repère orthogonal** du plan est composé de deux droites graduées perpendiculaires et de même origine.

L'une horizontale est appelée axe des **abscisses** et l'autre verticale est appelée axe des **ordonnées**.

Dans un repère orthogonal, un point est repéré par ses **coordonnées**, son **abscisse** et son **ordonnée**.



EXEMPLE.

Dans ce repère orthogonal, l'abscisse du point R est 2 et son ordonnée est 3.

Ses coordonnées sont $(2; 3)$. On note : $R(2; 3)$.

